



SEINE-MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°76-2022-046

PUBLIÉ LE 16 MARS 2022

Sommaire

Sous-Préfecture du Havre / CABINET

76-2022-03-14-00008 - Arrêté modifiant l'arrêté du 14/12/2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du Havre (2 pages)

Page 3

76-2022-03-14-00009 - Arrêté modifiant l'arrêté du 14/12/2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du Havre (2 pages)

Page 6

Sous-Préfecture du Havre

76-2022-03-14-00008

Arrêté modifiant l'arrêté du 14/12/2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du Havre



Bureau des collectivités locales

Affaire suivie par Laurence FERET
Tél : 02 35 13 34 72
✉ : laurence.feret@seine-maritime.gouv.fr

Arrêté modifiant l'arrêté du 14 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du Havre

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- Vu Le code électoral, notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu le décret du ministre de l'intérieur en date du 30 juillet 2019 nommant Madame Vanina NICOLI sous-préfète du Havre ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°22-003 du 23 février 2022 portant délégation de signature à Madame Vanina NICOLI, sous-préfète du Havre ;
- Vu les propositions des maires des communes concernées ;
- Vu les désignations des représentants par le président du tribunal judiciaire ;
- Vu l'élection de Madame Justine DUCHEMIN au poste de 3^{ème} adjointe au maire d'HARFLEUR en date du 6 février 2021 ;
- Vu l'état de santé de Monsieur Jean-François BUREL ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de deux membres du conseil municipal de la commune d'HARFLEUR sur la liste 1;

Sur proposition de la sous-préfète du HAVRE,

... /

ARRETE

Article 1^{er} - L'arrêté du 14 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du HAVRE et son annexe sont modifiés comme suit :

Communes de 1000h et plus :

Commune	Liste 1	Liste 2	Liste 3
HARFLEUR	Jean-Pierre PEDRON Gilles DON SIMONI Marjorie BELLENGER	Rémi RENAULT Franck GROUSSARD	

Article 2 - La sous-préfète du Havre, le maire d'Harfleur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

Fait au Havre, le 14 mars 2022

Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète du Havre



Vanina NICOLI

Voies et délais de recours – Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Sous-préfecture du HAVRE
95 Boulevard de Strasbourg - CS 20032 - 76083 LE HAVRE CEDEX
Standard : 02 35 13 34 56
Courriel : sp-le-havre@seine-maritime.gouv.fr

Sous-Préfecture du Havre

76-2022-03-14-00009

Arrêté modifiant l'arrêté du 14/12/2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du Havre

Bureau des collectivités locales et de l'environnement

Affaire suivie par Laurence FERET
Tél : 02 35 13 34 72
✉ : laurence.feret@seine-maritime.gouv.fr

Arrêté modifiant l'arrêté du 14 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du Havre

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- Vu Le code électoral, notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu le décret du ministre de l'intérieur en date du 30 juillet 2019 nommant Madame Vanina NICOLI sous-préfète du Havre ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°22-003 du 23 février 2022 portant délégation de signature à Madame Vanina NICOLI, sous-préfète du Havre ;
- Vu les propositions des maires des communes concernées ;
- Vu les désignations des représentants par le président du tribunal judiciaire ;
- Vu la démission de Madame Séverine LEMONNIER de son mandat de conseiller municipal de ROGERVILLE en date du 30 septembre 2021 ;
- Vu la démission de Monsieur Xavier LEGALLAIS de son mandat de conseiller municipal de ROGERVILLE en date du 23 décembre 2021 ;
- Vu la démission de Monsieur Gaëtan RENAULT de son mandat de conseiller municipal de BOLBEC en date du 18 septembre 2021 ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de deux membres titulaires du conseil municipal de la commune de ROGERVILLE sur la liste 1;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement du membre titulaire et du membre suppléant du conseil municipal de la commune de BOLBEC sur la liste 2 ;

*Sur proposition de la sous-préfète du HAVRE,
.../...*

Sous-préfecture du HAVRE
95 Boulevard de Strasbourg - CS 20032 - 76083 LE HAVRE CEDEX
Standard : 02 35 13 34 56
Courriel : sp-le-havre@seine-maritime.gouv.fr

ARRETE

Article 1^{er} - L'arrêté du 14 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement du HAVRE et son annexe sont modifiés comme suit :

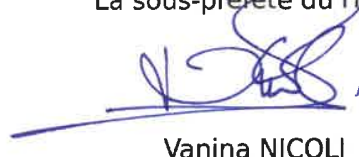
Communes de 1000h et plus :

Commune		Liste 1	Liste 2	Liste 3
ROGERVILLE		Daniel JOLY Cédric FLEURIGAND Éloïse RIOT	Yann POUPARD Caroline TRIAUREAU	
BOLBEC	Titulaires	Dominique COUBRAY Dominique METOT Isabelle GERVAIS	Johnny ALEXANDRE	Jean-Marc ORAIN
	Suppléants	Sylvain LE SAUX Jean-Yves HÉDOU Josiane BOBÉE	Nicolas MERLIER	Véronique HOMBERT-DUPUIS

Article 2 - La sous-préfète du Havre, les maires de Rogerville, de Bolbec sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

Fait au Havre, le 4 mars 2022

Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète du Havre



Vanina NICOLI

Voies et délais de recours – Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Sous-préfecture du HAVRE
95 Boulevard de Strasbourg - CS 20032 - 76083 LE HAVRE CEDEX
Standard : 02 35 13 34 56
Courriel : sp-le-havre@seine-maritime.gouv.fr